

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heur.	16d. au-dessus de 0.	63 deg.	27 pou. 5 lign.	Ouest.	Soleil.
Midi...	18d. au-dessus	60 deg.	27 pou. 5 lign.	Idem.	Incert.

SOLEIL.		LUNE.	
Lever.	Midi vr.	Couch.	Phases.
5 h. 22 min.	0 h. 0 min.	6 h. 57 min.	Nouvelle lune.
			Age.
			5

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant aux bureaux de Paris.
ON S'ABONNE :
Lyon, au Bureau du Journal, quai St-Antoine, 11, et grande rue Mercière, no 52, au 2me.
à la Librairie-Correspondance de P. Jusserand, place de la Bourse, no 8, et à l'Office-Correspondance de Lepelletier Bourgoïn et Co, rue de la Dame-des-Victoires, no 18.
Hors du département du Rhône, 1 franc de plus par trimestre.
PRIX :
16 francs pour 3 mois ;
32 francs pour 6 mois ;
64 francs pour l'année.

Lyon, 2 septembre 1837.

L'expédition de Constantine est enfin décidée. Après les humiliations du traité-Bugeaud, nos braves soldats sentent leur sang bouillonner en voyant toutes les courbettes que nous faisons à Achmet, toutes les avances pour lesquels il n'a eu que dédain. C'est que pour des soldats qui ont au cœur un juste désir de gloire, et dans leurs poches des armes qui peuvent peser dans la balance, il est cruel de voir une diplomatie pusillanime faire le sacrifice de l'orgueil national. Les négociations entamées avec les Arabes sont une faute en ce sens que les Arabes, à qui nos propositions ont été connues, ont dû prendre confiance en eux-mêmes et nous redouter moins, surtout s'ils ont jugé que nos soldats par nos négociateurs. De la prise de Constantine dépend peut-être l'avenir de la colonie, qui nous a coûté déjà tant d'hommes et de millions. Ce n'est que lorsque la prise de cette ville aura éloigné les Arabes, que, tranquilles de ce côté, nous pourrions opposer une digue aux soldats d'Ab-el-Kader, qui n'a pas même la bonne foi de remplir les conditions d'un traité tout à son avantage ; que nous pourrions protéger nos colons et trouver enfin des débouchés à notre commerce.

ne doit-on pas s'étonner qu'avec les souvenirs de Bugeaud, on s'obstine à confier la nouvelle expédition à un duc d'Orléans, qui peut, comme tous nos soldats, être brave, mais qui n'a certes pas acquis sur les champs de bataille les connaissances nécessaires pour diriger des opérations de cette importance ? Faire manœuvrer des régiments au Champ-de-Mars, dans la plaine de Grenelle, au camp de Compiègne, ne donne jamais qu'une fausse idée de la guerre, et n'apprendra jamais à profiter des fautes d'un ennemi, des dispositions du terrain, à calculer quel côté on doit jeter ses masses ou quel point il faut découvrir. Un général en chef ne s'improvise pas, et il faut que notre éducation politique soit aussi peu avancée sur ce point qu'elle l'était il y a un siècle.

Constantine est une ville forte par sa position naturelle sur un rocher, entourée aux deux tiers par une rivière, défendue par une triple enceinte; ville sacrée, dernier asile de la nationalité arabe, elle sera défendue avec acharnement par ces Arabes à qui se joindront nos déserteurs, des ingénieurs européens à la solde peut-être de quelque puissance avec qui nous sommes en paix, mais qui ne voit pas sans envie notre établissement en Afrique. Il faut donc, pour surmonter tous ces obstacles, un homme qui puisse habilement diriger le courage de nos soldats, qui ne fera pas faute à celui qui les commandera.

En l'absence d'expérience du général en chef nous avons les craintes que l'on aura pour sa personne ; les dangers qu'on cherchera naturellement à lui éviter ; les ressources immenses que les Arabes pourraient tirer d'une ville, si par malheur M. le duc d'Orléans tombait entre les mains, nous ne pouvons que regretter de voir un homme au désir d'illustration le mettre à la tête d'une expédition où sa place n'est pas. M. le maréchal Clauzel était, nous l'avons vu, l'homme qui convenait le mieux à cette guerre dans un pays qu'il connaît, où il avait une revanche à prendre, où le souvenir d'un malheur lui aurait fait sûrement éviter des fautes que d'autres pourraient commettre ; M. Damrémont, qui sera sous les ordres de M. le duc d'Orléans, n'est connu en Afrique que par son évacuation de Constantine en 1830, et ce n'est pas là un fait qui puisse lui donner la confiance de l'armée.

En réfléchissant aux guerres de l'Empire et de la république, où les mouvements de nos armées étaient si prompts, où l'ennemi même qui les avait en tête ne pouvait pas les devancer, où les masses se transportaient si rapidement d'un point à un autre qu'on les cherchait encore dans les lieux où elles prenaient une ville, où les généraux dépendaient du succès du secret d'une entreprise ; et où ce qui se fait aujourd'hui : expéditions annoncées à l'avance, à jour fixe, matériel décrit et inventorié, les troupes fixées par étapes, bouchées à feu, sapeurs, soldats, nous empêcher de nous demander, nous qui ne sommes que tacticiens, si l'art de la guerre a changé.

sidant le banquet donné à Lafayette. Maintenant pour quels motifs vient-il d'être rappelé dans le corps municipal ? Ce n'est certainement point à cause de la coopération qu'il apportera aux travaux du conseil ; non que je veuille ici méconnaître la haute capacité de l'ancien maire de Lyon, mais on sait qu'à l'impossible nul n'est tenu. Or, M. Prunelle est député de la Tour-du-Pin, ce qui l'oblige à séjourner à Paris depuis le mois de décembre jusqu'au mois de juin que durent ordinairement les sessions de la chambre ; il est médecin des eaux de Vichy, ce qui le force de s'établir dans cette résidence depuis le mois de juin jusqu'à celui d'octobre. Il lui restera donc deux ou trois mois dans l'année pour se partager entre les affaires de la commune et les soins que réclament ses propriétés de l'Isère.

La candidature de M. Prunelle dans cette section n'ayant été annoncée ni par le Censeur ni par le Courrier de Lyon, on n'apprit pas sans quelque surprise que son nom avait été seul proclamé au premier tour de scrutin. On a dû ce résultat imprévu aux efforts réunis de deux citoyens dont l'un agissait par reconnaissance, l'autre par générosité, par suite de cette tolérante indulgence que j'ai signalée en lui. Tous deux ont obtenu la nomination de M. Prunelle en la présentant comme celle qui devait le plus contrarier le conseil actuel. Contrarier un peu le conseil actuel est, j'en conviens, une douce satisfaction ; mais c'est la payer un peu chèrement, selon moi, que de l'acheter par le sacrifice de deux excellents patriotes dont l'élection eût été assurée si l'on n'était pas venu jeter M. Prunelle à la traverse. D'ailleurs, si le docteur-député déplaît trop à la majorité du conseil municipal, elle saura bien se débarrasser de lui en lui appliquant les dispositions de la loi qui déclare comme démissionnaire tout membre dont le procès-verbal constate l'absence d'un certain nombre de fois.

L'administration de M. Prunelle est assez connue pour que j'aie besoin d'en parler. Personne ne songe à lui contester sa grande aptitude à toute espèce de travaux. Je dirai volontiers que notre ancien maire est un véritable puits de science, comme l'appelle M. Etienne Gautier, ou plutôt comme il l'appelait il y a trois ou quatre ans, car qui peut répondre que sur les hommes et sur les choses M. Etienne Gautier pense aujourd'hui ce qu'il pensait il y a quelques années ? Malheureusement les autres fonctions de M. Prunelle le retenaient trop fréquemment et trop long-temps éloigné de la mairie, et c'est lui qui, après de déplorables événements passés en son absence, qualifiait la cité de ville coupable, comme si le magistrat qui n'est pas à son poste aux jours du danger n'avait pas aussi quelque chose à se reprocher.

M. HOBITZ.

La majorité du conseil a acquis en M. Hobitz un membre tout dévoué et qui pour sa part se ferait un scrupule de troubler en quoi que ce soit l'heureuse harmonie qui, au dire du Courrier de Lyon, régnait dans le conseil avant les présentes élections. M. Hobitz est un de ces commodes collègues qui, sans discuter, opinent toujours comme le plus grand nombre.

M. SIMON.

Ceux qui ne connaissent qu'imparfaitement M. Simon sont loin de soupçonner que, sous des apparences modestes et presque timides, cet honorable citoyen cache le caractère le plus franc et le plus ferme. La pureté et l'ardeur de son patriotisme le firent remarquer, en 1815, par l'empereur qui voulut le faire sous-préfet de Troyes ; mais M. Simon préféra marcher volontairement à la défense de la frontière menacée, où il prit du service en qualité de lieutenant. Le désastre de Waterloo le força de rentrer dans ses foyers. Il y fut poursuivi pour la publication d'un pamphlet politique, et après vingt mois de prison préventive, il fut jugé, condamné à cinq ans de bannissement, peine qui fut convertie en détention dans le fort de Pierre-Châtel. Par l'un de ces jeux de bascule qui ont caractérisé le règne de Louis XVIII, M. Simon vit finir sa captivité en 1818 sans avoir demandé aucune grâce. Il profita de la liberté qui lui était rendue pour se faire admettre dans une vente de carbonari, et depuis il a constamment marché avec l'opposition la plus avancée. Dévoué dans toutes les circonstances au bien de son pays, homme à convictions profondes et toujours mu par les intentions les plus droites, M. Simon s'est associé avec empressement à toutes les entreprises d'intérêt public ; il fut l'un des fondateurs de la société pour l'instruction élémentaire, et dans le conseil municipal, il l'aurait défendue avec zèle contre les attaques directes ou indirectes dont elle est l'objet.

Tous ces titres de M. Simon à la confiance de ses concitoyens ont été solennellement reconnus par 111 électeurs qui lui ont accordé leurs suffrages. Il y aura beaucoup d'élus qui n'en auront pas autant réunis que ce reproché.

J'ai lu dans votre numéro du 29 août un article communiqué par lequel on réduit à 2,400 f. le prix du squelette de baleine que j'avais porté à 4,000. Ce dernier chiffre m'avait été fourni par quelqu'un ordinairement bien informé, et qui, sur cet objet, me semblait devoir l'être encore mieux. Je suis heureux d'apprendre que l'on ait épargné 1,600 fr. aux contribuables. Resterait maintenant à prouver l'utilité de la dépense de 2,400 fr. affectée à un assemblage imparfait d'ossements, de morceaux de bois et de pièces de fer.

Je crois que cette somme aurait été beaucoup mieux employée à procurer au cabinet de zoologie quelques-uns des sujets qui manquent à sa jolie collection, due aux soins de M. Jourdan. Paris, qui possède un cabinet autrement complet que celui de Saint-Pierre, on me permettra de le reconnaître, se contente de quelques fragments d'os de baleine qui suffisent aux démonstrations de la science et à satisfaire la curiosité du vulgaire. Quand on manque du nécessaire, il faudrait savoir se passer du superflu.

LE VIEUX DE LA VALLÉE.

MARSEILLE. — Dans la journée du 30, l'état civil a enregistré 76 décès, savoir :
22 décès ordinaires et 54 cholériques ; sur ce dernier nombre, on en compte 41 en ville, 6 dans la banlieue, 7 aux hospices.

Pendant toute la journée d'avant-hier un temps lourd et étouffant n'a cessé de peser sur la ville. Dans la soirée, nous avons eu un orage accompagné d'éclairs si répétés et si forts que des hauteurs on pouvait distinguer, comme en plein jour, la mer et les îles. Sous l'influence de cet orage, les cas ont été à la fois plus nombreux et plus graves ; on en voit aujourd'hui le résultat.

Le bruit avait couru que quelques cas de choléra s'étaient déclarés à Carpentras (Vaucluse). Une lettre que nous recevons directement de cette ville ne fait aucune mention de ce bruit. Le Messager de Vaucluse, cité par nous avant-hier, démentait également l'existence du choléra dans ce département.

Un conducteur qui avait mené des fugitifs de Marseille a été pris du choléra à Saint-Lambert, près Apt, métairie isolée au milieu des bois : il a succombé en quelques heures, le métayer et sa femme l'ont suivi de près. M. Musso, jeune médecin aptésien qui, en 1835, vint étudier l'épidémie à Marseille, a visité ces malades et reconnu que chez eux le choléra était compliqué du typhus. Après la mort de la métayère, la terreur a été si grande que la maison est abandonnée, et le cadavre demeure sans sépulture.

Il paraît certain que deux cas de choléra ont été reconnus à Manosque parmi un grand nombre de cholériques. Le nom de l'habile médecin qui a soigné les deux malades suffit pour attester qu'il n'y a pu avoir là erreur ni préoccupation ; mais ces événements ont déjà une date assez éloignée.

Dans le canton de Reillane, quelques cholériques ont été reconnues. Une d'elles a été assez violente pour amener les déjections blanchâtres, les vomissements et même les crampes. Le malade est guéri.

AIX, 29 août. — Nous n'avons eu aujourd'hui que deux cas de choléra, le premier sur une femme, et l'autre sur M. le marquis d'Arlatan-Lauris, président de chambre à la cour royale. M. d'Arlatan est à l'agonie depuis trois heures après midi : on le dit mort à cette heure.

LISTE DES ÉLÈVES QUI ONT OBTENU DES PRIX A LA DISTRIBUTION DU COLLÈGE DE LYON.

- PHILOSOPHIE. — Professeur, M. l'abbé Noiret.
EXCELLENCE. — 1er prix : Henri Roe, de Lyon. — 2e prix : Claudius Lablatinière, de Lyon.
DISSERTATION FRANÇAISE. — Prix d'honneur : Henri Roe. — 2e Prix : Auguste Blanc, de Lyon. — 3e prix : Claudius Lablatinière.
DISSERTATION LATINE. — 1er prix : Ferdinand Berlie, de Barcelonnette. — 2e prix : Claudius Lablatinière.
- MATHÉMATIQUES SPÉCIALES. — Professeur, M. Clerc.
EXCELLENCE. — Prix : Alexandre Bussy, de Lyon.
COMPOSITION. — Prix : Félix Teynard, de Saint-Flour (Cantal).
- PHYSIQUE. — 2e année. — Professeur, M. Foyer.
EXCELLENCE. — Prix : Benoît Martinand, de Belley (Ain).
COMPOSITION. — Prix : Félix Teynard.
- PHYSIQUE. — 1re année. — Professeur, M. Foyer.
EXCELLENCE. — 1er prix : Charles-Gustave Desplaces, de Lyon. — 2e prix : Ferdinand Berlie. — 3e prix : Jean-Baptiste David, de Bourg (Ain).
COMPOSITION. — 1er prix : Charles-Gustave Desplaces. — 2e prix : Félix Chanel, de Tréfort (Ain). — 3e prix : Ferdinand Berlie.
- MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES. — Professeur, M. Chachuat ; M. Beaulieu, suppléant.
EXCELLENCE. — 1er prix : Jean-Baptiste David. — 2e prix : Louis-Henri Hignard, de Lyon. — 3e prix : Joseph Guillaud, de Bourgoïn.
COMPOSITION. — 1er prix : Gustave Sauvage, de Lyon. — 2e prix : Joseph Guillaud. — 3e prix : Jean-Baptiste David.
- RHÉTORIQUE. — Professeur, M. Raison.
EXCELLENCE. — 1er prix : Benjamin Marcouire, de Montpellier. — 2e prix : Henri Caillaud, de Lyon.
DISCOURS LATIN. — Prix d'honneur : Henri Caillaud. — 2e prix : Benjamin Marcouire.
DISCOURS FRANÇAIS. — 1er prix : Benjamin Marcouire. — 2e prix : Jean-Baptiste Vindry, de Lyon.
VERSION LATINE. — 1er prix : Henri Caillaud. — 2e prix : Jean-Claude-Léon Lescaours, de Bajé-le-Châtel (Ain).
VERS LATINS. — 1er prix : (Vétérans) Louis-Étienne Debat, de Lyon. — 1er prix : (Nouveaux) Victor Boisset, de Lyon. — 2e prix : Jean-Claude-Léon Lescaours.
VERSION GRECQUE. — 1er prix : Benjamin Marcouire. — 2e prix : Henri Caillaud.
- MATHÉMATIQUES PRÉPARATOIRES. — Professeur, M. Clerc.
1er prix : Dupré-de-Montès, de Saint-Pont (Ardèche). — 2e prix : François Tuloup, de Marcigny (Saône-et-Loire).
- SECONDE. — Professeur, M. Legeay.
EXCELLENCE. — 1er prix : Charles Bresse, de Vienne. — 2e prix : Hippolyte Dulac, de Montbrison.
NARRATION LATINE. — Prix : Hippolyte Dulac.
VERSION LATINE. — 1er prix : Hippolyte Dulac. — 2e prix : Charles Roucher, de Lille.
THÈME. — Prix : Hippolyte Dulac.
VERS LATINS. — 1er prix : Charles Bresse. — 2e prix : Charles Roucher.
VERSION GRECQUE. — 1er prix : Charles Bresse. — 2e prix : Hippolyte Dulac.
HISTOIRE. — 1er prix : Hippolyte Dulac. — 2e prix : Léon Dömenget, de Lyon.

LES ÉLUS ET LES RÉPROUVÉS.

Section de la Halle-au-Blé.

M. PRUNELLE.

En juillet 1830 les Lyonnais secondaient autant que possible la grande insurrection parisienne, et ne se mêlaient point aux mouvements que les faibles ordonnances firent éclater parmi ses concitoyens. Il assista à aucune des réunions qui se formèrent alors ; il ne prit point dans le sein de celle qui s'éleva en faveur du gouvernement, et qui n'osa pas inscrire les noms de ses membres au bas des proclamations qu'elle faisait afficher. Ce ne fut donc pas sa conduite en ces jours de danger qui, plus tard, le fit placer à la tête de l'administration municipale, mais seulement le souvenir de l'acte d'opposition qu'il avait commis en 1829, en pré-

GÉOMÉTRIE. — Professeur, M. Chachnat; M. Beaulieu, suppléant.
1er prix : Charles Bresse. — 2e prix : Joannès Hardouin, de Lyon.

TROISIÈME. — Professeur, M. Carrol.

EXCELLENCE. — 1er prix : Emile Verdet, de Nîmes (Gard). — 2e prix : Claudius Collavrut, de Lyon.

THÈME. — 1er prix : Jean-Marie Seguin, de Carpentras. — 2e prix : Henri-Joseph Maignien, de La Flèche (Sarthe).

VERSION LATINE. — 1er prix : Emile Verdet. — 2e prix : François-Antoine Rondelet, de Lyon.

VERS LATINS. — 1er prix : Henri-Joseph Maignien. — 2e prix : Jean-Marie Seguin.

VERSION GRECQUE. — 1er prix : Emile Verdet. — 2e prix : Jean Sainclair, de l'Arbresle (Rhône).

HISTOIRE. — 1er prix : Emile Verdet. — 2e prix : Aimé-Armand Riche, de Gray (Haute-Saône).

ARITHMÉTIQUE. — 1er prix : Emile Verdet. — 2e prix : Henri-Joseph Maignien.

HISTOIRE NATURELLE. — Professeur, M. Beaulieu.

1er prix : François-Antoine Rondelet. — 2e prix : Emile Verdet.

QUATRIÈME. — Professeur, M. Bobet.

EXCELLENCE. — 1er prix : Jules Rousset, de Lyon. — 2e prix : Eugène Perrin, de Saint-Cyr (Saône-et-Loire).

THÈME. — 1er prix : René Beaumers, de Lyon. — 2e prix : Jules Rousset.

VERSION LATINE. — 1er prix : Jules Rousset. — 2e prix : Théophile Soulaire, de Montpellier (Hérault).

VERSION GRECQUE. — 1er prix : Jules Rousset. — 2e prix : René Beaumers.

VERS LATINS. — 1er prix : Jean-Louis Rivière, de Bourgoin. — 2e prix : Jules Rousset.

HISTOIRE. — 1er prix : Helvétius Bouchié, de Briançon. — 2e prix : Frédéric Morin, de Lyon.

HISTOIRE NATURELLE. — Professeur, M. Beaulieu.

1er prix : Jules Rousset. — 2e prix : Charles Boutard, de Tarare.

CINQUIÈME. — Professeur, M. Brun.

EXCELLENCE. — 1er prix : Théodore Lacroix, de Lyon. — 2e prix : Frédéric de Parseval, de Domigny (Saône-et-Loire).

THÈME. — 1er prix : Théodore Lacroix. — 2e prix : Louis-Justin Potton, de Lyon.

VERSION LATINE. — 1er prix : Louis-Justin Potton. — 2e prix : Antoine Duval, de Lyon.

VERSION GRECQUE. — 1er prix : Théodore Lacroix. — 2e prix : Antoine Duval.

HISTOIRE. — 1er prix : Pierre-Marie Socard, de Lyon. — 2e prix : Albin Lardin, de Lyon.

RÉCITATION. — 1er prix : Stéphane Garin. — 2e prix : Nicolas Escoffier.

SIXIÈME (1re Division). — Professeur, M. Gargan.

EXCELLENCE. — 1er prix : Guillaume Coque, de Valence. — 2e prix : Gaspard Montagnole, de Lyon.

THÈME. — 1er prix : Edmond Raison, de Reims. — 2e prix : Joseph Mora, de Barcelone (Espagne).

VERSION LATINE. — 1er prix : Gaspard Montagnole. — 2e prix : Joseph Mora.

VERSION GRECQUE. — 1er prix : Albin Mayet, de Lyon. — 2e prix : Guillaume Coque.

ORTHOGRAPHE ET ANALYSE. — 1er prix : Edmond Raison. — 2e prix : Gaspard Montagnole.

GÉOGRAPHIE. — 1er prix : Edmond Raison. — 2e prix : Jean-Hippolyte Serrulaz, de Paris.

RÉCITATION. — Prix : Edmond Raison.

SIXIÈME (2e Division). — Professeur, M. Veyron.

EXCELLENCE. — 1er prix : Paul Reverchon, de St-Claude (Jura). — 2e prix : Gustave Despéroux, de St-Maurice.

THÈME. — 1er prix : Alfred Lebelin, de Trouhaut (Côte-d'Or). — 2e prix : Gustave Despéroux.

VERSION LATINE. — 1er prix : Paul Reverchon. — 2e prix : Alfred Lebelin.

VERSION GRECQUE. — 1er prix : Alfred Lebelin. — 2e prix : Gustave Despéroux.

ORTHOGRAPHE ET ANALYSE. — 1er prix : Paul Reverchon. — 2e prix : Gustave Despéroux.

GÉOGRAPHIE. — 1er prix : Jules-Henri Cachemaille, d'Orbes (Suisse). — 2e prix : George-Auguste Ducharme.

RÉCITATION. — 1er prix : Jules-Henri Cachemaille.

LANGUES VIVANTES; ALLEMAND. — Professeur, M. Durre.

Deuxième année. — Prix : Claudius Drevet. — Première année. — Prix : Emile Verdet.

ANGLAIS. — Professeur, M. Jackson. — Deuxième année. — Prix : Charles Roucher. — Première année. — Prix : Paul-Victor Maltoutier, de St-Chamond (Loire).

SEPTIÈME. — Professeur, M. Canac.

EXCELLENCE. — 1er prix : Louis Chabaud, du Bois-d'Oing (Rhône). — 2e prix : Augustin Pic, de Bourg.

THÈME. — 1er prix : Louis Chabaud. — 2e prix : Claudius Dubost, de la Guillotière.

VERSION LATINE. — 1er prix : Louis Chabaud. — 2e prix : Claudius Dubost.

ORTHOGRAPHE ET ANALYSE. — 1er prix : Louis Chabaud. — 2e prix : Claudius Dubost.

GÉOGRAPHIE. — 1er prix : Louis Chabaud. — 2e prix : Louis Termoz, de Lyon.

RÉCITATION. — Prix : Claudius Dubost.

HUITIÈME (1re Division). — Professeur, M. Bourlon.

EXCELLENCE. — 1er prix : Léon Derussy, de Lyon. — 2e prix : Léon Roux-Lupin, de Lyon.

THÈME. — 1er prix : Léon Derussy. — 2e prix : Léon Laffitte, de Lyon.

VERSION. — 1er prix : Léon Laffitte. — 2e prix : Prosper Chalamel, de Lyon.

ORTHOGRAPHE ET ANALYSE. — 1er prix : Henri-Aimé Germondy, de St-Tropez (Var). — 2e prix : Lucien Pussier, de la Guillotière.

GÉOGRAPHIE. — 1er prix : Emile Martin, de Lyon. — 2e prix : Léon Roux-Lupin.

RÉCITATION. — Prix : Prosper Chalamel.

HUITIÈME (2e Division). — Professeur, M. Chabert.

EXCELLENCE. — 1er prix : Alfred Vincent, de Meyrnis (Lozère). — 2e prix : Joanny Mouton-Duvernet, de Lyon.

THÈME. — 1er prix : Francisque Rigod, de Lyon. — 2e prix : Victor Bourcier, de Lyon.

ORTHOGRAPHE. — 1er prix : Joanny Mouton-Duvernet. — 2e prix : Charles Montagnon, de Lyon.

ANALYSE LOGIQUE. — 1er prix : Alfred Vincent. — 2e prix : Claude-Louis Jauvat, de Lyon.

GÉOGRAPHIE. — 1er prix : Nicolas Joubert, de Pont-de-Vaux (Ain). — 2e prix : Francisque Rigod, de Lyon.

RÉCITATION. — Prix : Charles-Antoine Minard, de Lyon.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE.

Deuxième année.

MATHÉMATIQUES. — Professeur, M. Lambert.

EXCELLENCE. — Prix : Charles-Gustave Desplaces.

COMPOSITION. — Prix : Charles-Gustave Desplaces.

LITTÉRATURE. — Professeur, M. Grandmottet.

FRANÇAIS. — HISTOIRE. — Prix : Charles-Gustave Desplaces.

VERSION LATINE. — Prix : Charles-Gustave Desplaces.

MATHÉMATIQUES.

Première année.

EXCELLENCE. — 1er prix : Charles Grassot, de Lyon. — 2e prix : Joseph Vandier, de Lyon.

COMPOSITION. — 1er prix : Charles Grassot. — 2e prix : Louis Poyeton, de St-Chamond (Loire).

LITTÉRATURE.

EXCELLENCE. — 1er prix : Joseph Vandier. — 2e prix : Charles Grassot.

FRANÇAIS. — HISTOIRE. — 1er prix : Joseph Vandier. — 2e prix : Charles Grassot.

VERSION LATINE. — 1er prix : Charles Grassot. — 2e prix : Joseph Vandier.

ÉCOLE DE COMMERCE.

Troisième année.

EXCELLENCE. — 1er prix : Claude-Benoît Moyné, de Lyon.

TENUE DES LIVRES. — Professeur, M. Rolland.

Prix : Claude-Benoît Moyné.

MATHÉMATIQUES. — Professeur, M. Lambert.

Prix : Claude-Benoît Moyné.

DESSIN LINÉAIRE. — Professeur, M. Reboul.

Prix : Pierre-Hippolyte Meunier, de Lyon.

LITTÉRATURE FRANÇAISE ET HISTOIRE. — Professeur, M. Grandmottet.

Prix : Claude-Benoît Moyné.

Deuxième année.

EXCELLENCE. — 1er prix : Jean-Marie Largeteau, de Lyon. — 2e prix : Henri-Alfred Teulière, de Paris.

TENUE DES LIVRES. — Professeur, M. Rolland.

1er prix : Gaspard-Adolphe Doux, de Paris. — 2e prix : Henri-Alfred Teulière.

MATHÉMATIQUES. — Professeur, M. Reboul.

1er prix : Henri-Alfred Teulière. — 2e prix : Jean-Marie Largeteau.

FRANÇAIS ET HISTOIRE. — Professeur, M. Grandmottet.

1er prix : Jean-Marie Largeteau. — 2e prix : Gaspard-Adolphe Doux.

ANGLAIS. — Prix : Gaspard-Adolphe Doux.

ALLEMAND. — Prix : Joseph Gachon, de Lyon.

Première année.

EXCELLENCE. — 1er prix : Edouard Higuard, de Lyon. — 2e prix : Victor Averly, de Lyon.

ARITHMÉTIQUE. — Professeur, M. Reboul.

1er prix : Victor Averly. — 2e prix : Edouard Higuard.

FRANÇAIS, HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. — Professeur, M. Chevalier.

1er prix : Edouard Higuard. — 2e prix : Gaspard Sagrera, de Valence (Espagne).

ANGLAIS. — Prix : Claudius Poizat, de Lyon.

ALLEMAND. — Prix : Charles Boudhuire, de Lyon.

DESSIN. — Professeurs, MM. Dépierre et Fontaine.

(Première division.)

D'APRÈS NATURE. — 1er prix : Philippe-Louis Marin, de Villefranche (Rhône). — 2e prix : Lucien Couturier.

ACADÉMIES. — 1er prix : Jean-Baptiste Gérentet. — 2e prix : Charles Sanlaville, de Beaujeu (Rhône).

FIGURES. — Première section. — 1er prix : Claude-Marie Joubert. — 2e prix : Basile-Théodore de Villeneuve.

Seconde section. — Prix : Claude Gonin, de Reyrieux (Ain).

(Seconde division.)

FIGURES. — Première section. — 1er prix : Michel Roque, de Lyon. — 2e prix : Claudius Collavrut.

Seconde section. — 1er prix : Hyacinthe Bouchié. — 2e prix : Jules-Alexandre Janvier, de Toulon, élève interne.

ÉCRITURES. — Professeurs, MM. Gillet et Coumer.

Première section. — Prix : Louis Carrand, de Lyon.

Seconde section. — Prix : Camille Pascalon, de Lyon.

Troisième section. — Prix : Guillaume Coque.

Quatrième section. — Prix : Fleury Faure, de Givors, élève interne.

A la suite du détail de la distribution des prix aux élèves de l'école de dessin, on a omis de mentionner les récompenses décernées aux élèves du cours de géométrie professé par M. Prévost.

GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE.

1er prix : Guigard. — 2e prix : Buer. — 1re mention : Jumelin. — 2e mention : Lenoir.

GÉOMÉTRIE PRATIQUE.

1er prix : Verdier. — 2e prix : Baile. — 1re mention : Bonnet. — 2e mention : Buer.

PRIX DE BONNE CONDUITE ET D'ASSIDUITÉ.

1er prix, médaille d'argent : Guigard. — 2e prix, médaille d'argent : Buer.

Paris, 31 août 1837.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

M. Arthur Aston a remis au roi les lettres qui lui confèrent la qualité et le rang de ministre plénipotentiaire de S. M. la reine de la Grande-Bretagne, pendant l'absence de S. Exc. M. le comte Grenville, ambassadeur de S. M. britannique.

— On lit dans la *Gazette de Malte* du 9 août que le bateau à vapeur la *Confiance*, qui avait été envoyé sur la côte de Sicile après les avis reçus des agents britanniques dans les ports siciliens sur l'état des affaires dans ce pays, était revenu à Malte après avoir visité Syracuse, Catane et Messine.

Les avis de Messine sont du 5 : cette ville et le port étaient tranquilles. L'expédition du marquis de Carretto, composée de quatre bateaux à vapeur, une frégate et plusieurs transports, a été rencontrée par la *Confiance*, se dirigeant sur les côtes de Sicile.

— Les différends entre les Etats-Unis et le Mexique ont été arrangés à l'amiable.

— L'appui prêté par le *Mémorial bordelais* à M. Decazes continue à irriter la population de Bordeaux. Depuis l'ouverture du conseil-général, chaque jour il se forme des groupes sous les fenêtres de la maison où se fait la rédaction de cette feuille, et des charivaris sont donnés à ses rédacteurs. Le dimanche 25, la force armée est intervenue. Les sommations ont été faites : vingt personnes ont été arrêtées.

— Le conseil-général de la Seine-Inférieure s'est montré généreux envers le clergé : il a voté dix mille francs pour l'archevêque, 6,000 fr. pour les chanoines, 2,500 fr. pour la maîtrise de la cathédrale et 1,000 fr. pour bourses au grand séminaire; mais il a refusé de voter un traitement pour un professeur de pathologie à l'école secondaire de médecine.

— Un incendie a réduit en cendres le 24 août quatorze maisons du bourg d'Arleux (Nord).

— Il y a quelques jours, le ministre de la justice a nommé président au tribunal de Colmar M. Klic qui, avant juillet 1830, était président à Metz, et qui fut remplacé parce qu'il refusa de prêter serment au nouveau gouvernement. Est-ce M. Klic qui s'est repenti, ou le ministère s'est-il exposé à un refus ?

— On annonce la nomination du général marquis de Castelbajac au commandement du département de la Moselle. Cet officier, ancien colonel des dragons de la garde royale, est en inactivité depuis 1830.

— Le conseil-général du Calvados a émis le vœu que le gouvernement fit inscrire dans la loi départementale une disposition qui autorisât la publicité par la voie de la presse des délibérations des conseils-généraux.

— L'expédition de Constantine est résolue en conseil. Le duc d'Orléans en prendra le commandement. On dit que la petite armée qui sera portée à dix mille hommes. M. Valminière de la guerre, est parti hier pour Toulon. Le duc d'Orléans partira la semaine prochaine, et il est probable que nos troupes quitteront Ghelma le 15 septembre au plus tard.

— Le choléra a gagné en intensité à Berlin. Il meurt cinquante personnes par jour. La population commence à s'inquiéter.

— Voici le nombre des timbres apposés sur les principaux journaux de Londres, depuis le 1er janvier 1837 jusqu'au 1er juillet :

Times, 1,605,000; Morning-Chronicle, 1,105,000; Morning-Herald, 1,050,000; Morning-Post, 407,000; Morning-Advertiser, 755,000; Standard, 537,000; Globe, 450,000; Sun, 426,000; Courier, 235,500; True-Sun, 227,500.

Nombre des annonces insérées dans les journaux : Times, 69,579; Morning-Chronicle, 28,974; Morning-Herald, 34,359; Morning-Post, 22,734; Advertiser, 25,888; Constitutional, 10,178.

Les journaux du soir ne présentent pas le chiffre de *Constitutional*.

Faits Divers.

Des bruits inquiétants ont circulé à Paris. On assure qu'il est arrivé des nouvelles d'Afrique tellement alarmantes, qu'elles ont déterminé le retour du duc d'Orléans. On ajoutait qu'un conseil avait été tenu aux Tuileries, de lequel la levée du camp de Compiègne a été décidée.

Toutes les valeurs ont baissé. Les fonds d'Espagne ont éprouvé une baisse de 1 franc à cause des nouvelles de Madrid.

— Tout était bien préparé pour la paix avec le bey de Constantine si celui avait voulu y consentir : deux caisses d'armes magnifiques garnies d'or et de brillants, venues directement de Paris pour lui être offertes en cadeau ainsi qu'à sa suite, étaient parties il y a quelque temps pour Merdjeh-Haamar. Le gouverneur avait de plus demandé un crédit de 200,000 fr. imputables au budget de l'Afrique pour appointements extraordinaires.

— Le docteur Mayor, que le prince Louis-Napoléon avait fait venir de Lausanne pour donner des soins à sa mère, conjointement avec trois autres médecins distingués, a passé à Lucerne ces jours derniers, revenant d'Artemberg. Suivant l'opinion du docteur vaudois, l'état de la reine Hortense ne laisse aucun espoir, quoique ses souffrances ne soient pas très-dououreuses. Jusqu'à présent, aucune manifestation officielle n'a eu lieu de la part du corps diplomatique au sujet de la rentrée du neveu de Napoléon sur le sol helvétique; mais on assure qu'aussitôt que la reine aura rendu le dernier soupir, les intentions des puissances se feront connaître par un feu roulant de notes.

— Nous avons dit que le sieur Ferrand, arrêté au Havre et amené à Paris, comme prévenu d'un complot contre la vie de Louis-Philippe, doit être embarqué pour les Etats-Unis d'Amérique.

Si les charges qui s'élevaient contre le sieur Ferrand étaient assez graves, il fallait le juger; mais le déporter sans forme de procès serait un étrange abus de pouvoir. Avec un tel précédent, qui empêcherait l'autorité de chasser de France tout citoyen qui lui déplaît, sous le prétexte qu'il a voulu attenter à la vie du roi ?

— On assure que le domaine de l'Etat doit interjeter appel du jugement du tribunal de première instance qui a débouté M. le préfet de Loir-et-Cher de sa demande tendant à faire regarder comme apanage réversible à l'Etat le domaine de Chambord, acheté au profit du duc de Bordeaux.

— Samedi dernier, Londres et ses environs, à plusieurs milles à la ronde, ont éprouvé un orage des plus terribles, accompagné de tonnerre, d'éclairs et de pluie. Il a commencé un peu après onze heures et a continué, presque sans relâche, jusqu'à trois heures et demie. Pendant cette période la pluie tombait par torrents dans les rues et sur les routes qu'elle rendait presque impraticables. L'orage venait du sud-ouest et s'est dirigé au nord-est; il a causé beaucoup de dommages à Hamwell, Ealing, Acton, Willesdon, Harrow, Edgeware, etc. Un peu avant qu'il éclatât, le ciel présentait le plus effrayant aspect; les nuages s'étendaient en grosses masses noires si épaisses, qu'ils ressemblaient à de grandes piles de rocs noirs superposées les unes sur les autres. Après les deux ou trois premiers éclairs qui furent éblouissants, ils devinrent d'une teinte rouge. Le tonnerre était aussi très-fort.

Un correspondant nous mande que près du château du comte de Mansfield, entre Hampstead et Highgate, un gros et superbe taureau, qui paissait dans le parc avec plusieurs vaches, a été tué par la foudre. Un cheval a aussi été tué au même instant et du même coup, pendant qu'il traînait un omnibus sur la nouvelle route; aucun des voyageurs n'a été touché. Beaucoup d'arbres ont été brisés par le tonnerre dans le bois de Caen, qui a éprouvé de très-grands dommages. (Sun.)

— M. le ministre de la guerre vient de faire afficher un avis sur les murs de la capitale, duquel il résulte que la adjudication de l'immense entreprise de la fourniture de schakos pour les besoins de l'armée, qui devait avoir lieu les 5 et 12 septembre, est ajournée au 15 du même mois par la raison que le modèle-type des schakos n'a pu être livré assez à temps pour que les fournisseurs pussent l'examiner comme il convient.

Bulletin Judiciaire.

JURIDICTION CRIMINELLE.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LYON.

Audience du 30 août.

RIVALITÉ ENTRE UN AGENT DE POLICE ET UN GENDARME. — PRÉVENTION D'OUTRAGES ENVERS LA FORCE PUBLIQUE, DIRIGÉE CONTRE L'AGENT DE POLICE. — ADMONITION ADRESSÉE AU PLAIGNANT. — MORALITÉ.

Le 22 août était un jour de loisir pour l'agent de police Gaillard, dépourvu de la majesté de ses fonctions pour se livrer aux douceurs d'un voluptueux far niente, le dépositaire de la force publique était entré ce jour-là dans le cabaret du sieur Martin, assis à la même table que les sieurs Raymond et Desportes, et la bière des barrières de Perrache. Assis comme un simple mortel à la même table que les sieurs Raymond et Desportes, comme les dieux de l'antiquité païenne, aux côtés de ses faiblesses de la vie ordinaire, il se laissait aller à des sautes d'une gaité spirituelle et d'une urbanité charmante, sans orgueil avec d'estimables convives le limpide alliant sans orgueil. C'était l'heure des longs récits, des bruyants, des joyeuses confidences; d'heureuses saillies croissent en tous sens et provoquent d'abondantes libations et brûlante pour s'élever en jets fantastiques et en tourbillons transparents jusqu'au plafond de la salle, le temps fuit léger comme les vapeurs d'un songe. On raconte ses succès, ses périls, ses triomphes; chacun parle à la fois; on se livre aux préoccupations de ménage, les sollicitudes de la vie des jours, les appréhensions du lendemain; l'agent se livre au plus aimable abandon et ne se souvient plus ni des devoirs de sa position, ni des rudes fatigues de l'ordre public. Les convives étaient légèrement émus lorsqu'entra le gendarme Truchet.

Par malheur, l'agent de police Gaillard, qui est facétieux de nature, se trouvait en ce moment dans des dispositions naturellement railleuses; il était en verve, un rire homérique comparait de lui en voyant le gendarme.

Pourtant le gendarme Truchet n'a pas été gratifié par la nature d'une de ces faces grotesques qui vous divertissent ni plus ni moins qu'une charge de Dantan, et que vous ne pouvez pas envisager dans la rue ou ailleurs sans pousser de rire; non, le gendarme Truchet a une figure fort passable, une de ces figures comme nous en avons vous et moi, avec lesquelles on peut se présenter honnêtement quelque part sans se faire rire au nez. Mais pour comprendre la signification et la portée du rire comique qui se saisit de l'agent de police à l'aspect dudit gendarme, il est une circonstance qu'il faut connaître.

Quelques jours auparavant, le gendarme Truchet et l'agent Gaillard avaient été concurremment chargés d'arrêter un fou qui avait eu l'esprit de s'échapper de la maison de santé tenue par le sieur Lefèvre; le gendarme échoua dans ses recherches, soit hasard, soit habileté, l'agent plus heureux eut les honneurs de cette arrestation: il s'empara du fou et le rapporta en triomphe dans la maison de santé. Cet avantage marqué, remporté par l'agent sur le gendarme, avait fait dégénérer en rivalité, l'heureuse émulation qui s'était établie en cette occasion entre les deux représentants de l'autorité publique: les deux de Miltiade avaient troublé le sommeil de Thémistocle.

C'est pourquoi l'agent de police Gaillard, abusant peut-être un peu trop de sa supériorité, s'approcha du gendarme Truchet et lui dit d'un ton gougeard, en lui désignant le sieur Raymond, l'un des convives: Venez-vous ici chercher un fou? —

Le fou est fort susceptible dans le corps de la gendarmerie: Truchet fut piqué au vif de s'entendre ainsi rappeler sa défaite; il répondit à l'innocente plaisanterie de son rival par des imputations outrageantes. L'agent justement irrité croit pouvoir se venger à son tour par des injures; le gendarme le prend au mot et le traîne au poste voisin: procès-verbal est dressé, et sur la poursuite de M. le procureur du roi, comparait l'agent de police correctionnelle sous une prévention d'outrages envers la force publique.

Les débats de cette affaire tournent entièrement à l'avantage de l'agent Gaillard qui, d'après tous les témoins entendus, n'a pas eu l'air de se défendre. Le gendarme Truchet qu'après avoir provoqué par son apostrophe extrêmement grave qui lui avait été adressée par le procureur. Malgré les dénégations de Truchet, cette provocation est demeurée constante.

M. Jacquemet, avocat du roi, abandonne la prévention. Après la tournure favorable des débats et les dispositions manifestées par le tribunal, toute défense était inutile; M. Desgranges, avocat du prévenu, s'est attaché seulement à dissiper les soupçons que l'apostrophe calomnieuse de Truchet aurait pu laisser dans l'esprit de quelques personnes sur les antécédents de son client.

Le prévenu est renvoyé de la plainte. Le président, au gendarme: « Truchet, de votre côté sont les plus graves; vous avez provoqué les injures qui ont été adressées: s'il vous arrivait de renouveler ces procédés, le tribunal se montrerait sévère à votre égard; c'est ce que vous deviez être sur le banc des prévenus. »

Le gendarme, honteux et confus, dit: « Je m'en vais, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus. »

JURIDICTION SPÉCIALE.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES.

Audience du 31 août.

PRÉSIDENCE DE M. JOLY.

Le comptable de la caisse de prêts réclame à un chef d'atelier le paiement d'une somme pour avoir, en contravention, en qualité de compagnon, un autre chef d'atelier débiteur de la caisse.

Le conseil arrête que la dette sera payée comptant par le débiteur.

CONTRAVENTION: Les chefs d'ateliers doivent se tenir en garde contre le genre de contravention en s'abstenant d'occuper des ateliers par d'autres causes, quoique nombreuses, n'a offert que la répétition habituelle de contestations entre maîtres et apprentis.

Extérieur.

SARRAGOSSE, 24 août. — D'après des lettres de Saragosse, don Carlos devait coucher à Azuara. Six batail-

lons et toute la cavalerie avaient ordre de se rendre à Herrera. Azuar et Quiley devaient se porter à Badenas.

Buerens est arrivé avec sa division à Belchite. Trois cents factieux se sont réunis à Ages, Ross et Castell, et occupent les environs d'Azer: quelques Navarrais sont dans leurs rangs; mais ces soldats montrent un extrême mécontentement.

Hier, le courrier a été arrêté par six hommes, au-dessus d'Ariza.

MADRID, 23 août. — Le ministère n'a pas encore présenté son programme: il n'a pas fait acte d'autorité dans les bureaux des divers départements de l'administration. Il semble qu'il ne veuille pas prendre d'engagement ni se dessiner avant que les cortès aient prononcé sur les questions et les difficultés soulevées dès le premier jour contre M. Pizarro.

On parle d'un homme peu connu, M. Camaleno, pour le portefeuille de l'intérieur; mais une version plus probable attribue au ministre Pizarro l'intention de se charger ad interim du ministère le plus important de tous au moment des élections générales. Le dévouement de M. Pizarro est robuste, tout le monde le sait; mais il est douteux qu'il puisse suffire à tous les travaux accumulés sur sa tête.

Hier, un officier de l'état-major du général Espartero est arrivé de Torre-Loguera où se trouve ce général avec sa division. Torre-Loguera est à 10 ou 12 lieues de Madrid. On disait que cet officier était porteur de dépêches par lesquelles le général-ministre mandait auprès de lui une division entière du ministère de la guerre. On a compris sans doute qu'il était difficile d'administrer en courant la poste. Le ministère de la guerre a été donné à M. San-Miguel qui rivalise de dévouement avec M. Pizarro.

On remarque les conférences secrètes du secrétaire de l'ambassade anglaise avec MM. Arguelles et Héros. Toutes ces circonstances prouvent que le parti déchu ne désespère pas de ressaisir le pouvoir. Une circonstance inquiétante pour les amis de l'ordre pourrait l'y aider puissamment.

L'indiscipline dans les rangs d'Espartero est arrivée à tel point, qu'aucune autorité ne peut retener sous le drapeau ces hommes aigris. Les rues de la capitale sont encombrées de ces libérateurs, qui, dans le plus pitoyablement affublement, vont chercher dans leurs anciennes casernes un abri et du pain. Cette misère pourrait être aisément exploitée par la malveillance. Le gouvernement redoute l'effet des intrigues, et pour tâcher, autant que possible, de ne pas laisser prise aux criminels agents qui veulent travailler l'armée, il a fait solder à la garnison de Madrid une partie des arrérages. Ces moyens suffiront-ils pour conjurer l'orage qui menace? La solution de ce problème est vraiment effrayante.

On ne s'étonnera pas après cela que la Bourse soit faible. Le 5 0/0 a été fait à 18 au comptant; 18 0/0 à 40 jours. Dette sans intérêt, 6 1/3, à un mois.

Dans la séance du 22, on a lu et voté le message adressé à la reine sur la conduite des officiers de la division d'Espartero. Les ministres des affaires étrangères, de la justice et de la marine ont assisté à cette discussion. Le message a été adopté par 104 voix contre 6.

— On lit dans la *Sentinelle des Pyrénées*:

« Nous apprenons qu'une insurrection militaire a éclaté à Pampelune le 25 de ce mois. Les troupes réclamaient l'arrière de leur solde; une assemblée extraordinaire eut lieu à cet effet. A leur sortie, les membres qui la composaient ont été surpris par les soldats qui se trouvaient dans les rues et ont été maltraités. »

« Le général Sarsfield, le colonel Mendivil et trois membres de l'ayuntamiento ont été tués. »

— D'après de nouveaux détails que nous recevons au sujet de l'insubordination militaire de Miranda sur l'Ebre, les troupes s'attendaient à une sortie, et elles étaient déjà formées en bataille, lorsqu'un contre-ordre du général les força à rentrer dans leurs cantonnements.

Une véritable confusion régna alors, les soldats poussèrent des cris de mort et demandèrent avec menaces le solde de leur arriéré. Ils se dirigèrent aussitôt vers la maison d'Escalera; ils en brisèrent les portes à coups de fusil, y pénétrèrent et tuèrent dans l'escalier un lieutenant-colonel qui venait au devant d'eux. Arrivés dans l'appartement où se tenait le général Escalera, ils le tuèrent également à coups de baïonnette.

Ces meurtres ont produit une profonde sensation. Le général Carondelet a pris le commandement de la division.

A Vittoria les mêmes scènes ont eu lieu: le gouverneur, deux officiers d'état-major, les deux députés de la province, le rédacteur du bulletin d'Alava et le fiscal ou procureur du roi en ont été victimes.

Un nommé Echaluze a été nommé gouverneur; on assure que déjà il a fait une sortie et que les factieux ont été éloignés de Vittoria.

Une insurrection militaire a eu lieu également à Valladolid; nous n'en connaissons pas les détails.

— Dans la matinée du 23, les chapelgorris cantonnés à Oyarzun firent battre le rappel et sortirent du village. Réunis à quelque distance, ils nommèrent une commission de 20 individus qui se rendirent auprès du général et lui déclarèrent que les chapelgorris voulaient être payés à l'instant ou congédiés. Le général Jauregui apprit à midi cette nouvelle insubordination; il se rendit en toute hâte à Oyarzun, et il serait parvenu, assurément, à rétablir l'ordre.

— On écrit de Bilbao que Castor, avec trois bataillons, occupait la vallée de Carranza et fortifiait une maison appelée del Indio; les factieux de la province fondent des canons et lèvent librement des rations, sans que personne s'y oppose.

On dit que le commandant Castagneda se préparait à faire une sortie.

— Quelques voyageurs arrivés de Santander annoncent que la faction de Zariategui sera bientôt forcée de rentrer en Navarre. On assure que la cavalerie de Mendez Vigo a enlevé son convoi et a taillé en pièces l'arrière-garde qui l'escortait.

— La colonne chrétienne qui parcourt la Ribera, composée de deux bataillons du régiment de Sarragosse, de deux bataillons de Castille et de 150 chevaux, s'est dirigée sur Vittoria par Logrono, par suite des troubles qui ont eu lieu dans cette première ville.

Par disposition du général Uranga, des conseils de guerre ont été installés en Alava, Guipuzcoa et Biscaye, afin de juger militairement les causes civiles et criminelles.

Variétés.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 28 août.

MÉTÉOROLOGIE. — *Etoiles filantes du mois d'août.* Nous avons annoncé, d'après la communication de M. Arago, qu'il y avait eu une apparition d'étoiles filantes extraordinaire

le 11 août dernier, apparition qu'on n'avait jusqu'à présent remarquée que dans les nuits du 11 au 14 novembre. M. le secrétaire perpétuel a reçu de nouveaux renseignements à ce sujet. M. Walferdin a complé, le 8 août 1836, 156 à 158 étoiles filantes en une heure, ce qui fait plus de deux par minute; M. de La Trambais, conseiller de préfecture à Châteauroux, en a vu, cette année, le 9, le 10 et le 11 au soir; enfin, M. Giuglió Graziani écrit qu'il en a observé dans la Romagne, en 1826 et 1827, dans les nuits des 14 et 15 août.

HYGIÈNE PUBLIQUE. — *Funestes effets de l'esprit de pomme de terre.* — Mémoire de M. Kauss de Dusseldorf.

L'eau-de-vie de pommes de terre est non-seulement la boisson habituelle de la classe inférieure dans une grande partie de l'Europe, mais elle sert aussi de base à la fabrication des liqueurs les plus recherchées, et un grand nombre de pharmaciens l'emploient pour la préparation des médicaments spiritueux. L'expérience démontre cependant que la rectification de l'esprit de pomme de terre est presque toujours mal faite, et qu'au printemps et en hiver on emploie beaucoup de pommes de terre germées et gâtées pour la préparation de l'eau-de-vie.

D'après les observations de quelques médecins, le delirium tremens, maladie rare autrefois, est très-fréquent dans les contrées où l'on fait usage de l'esprit de pomme de terre, à Berlin, à Hambourg et dans tout le nord de l'Allemagne, tandis qu'il est rare en France et dans les nombreux hôpitaux de Paris. On a signalé la transmission héréditaire de cette espèce d'idiotisme; et M. Kauss dit en outre que cette boisson, dont l'usage excessif est malheureusement favorisé par son prix peu élevé, est cause que « les trois quarts des crimes qui se commettent en Suède, les deux tiers de ceux qui se commettent sur la Prusse-Rhénane, et presque tous ceux que la justice punit en Russie, sont dus à l'abus de l'eau-de-vie. »

ECONOMIE RURALE. — *Sur les chenilles d'Argenteuil.* — Rapport de M. Dumeril.

Comme nous l'avions prévu, la commission composée de MM. Auguste Saint-Hilaire, Dumas et Dumeril, ne propose aucun moyen efficace pour remédier immédiatement aux ravages produits par la pyrale de la vigne. « Certainement, dit le rapporteur, on pourrait employer avec quelque succès le procédé des feux brillants, allumés pendant quelques soirées consécutives, pour s'opposer à l'immense propagation de ces insectes nuisibles; car ils détruiraient la plus grande partie des femelles prêtes à déposer leurs œufs. Malheureusement, d'après les observations de vos commissaires, toutes ces femelles ne prennent pas leur dernière forme à une même époque, et peut-être s'écoule-t-il vingt à trente jours. Si l'on pouvait reconnaître d'avance l'existence des jeunes larves sous les fibres des écorces où elles se retirent en automne pour y rester engourdies pendant l'hiver, peut-être conviendrait-il de faire froter les ceps avec une eau de chaux épaisse. Ce sont des essais auxquels vos commissaires n'ont pu se livrer, mais qu'ils croient devoir proposer aux cultivateurs éclairés qui ont sollicité des conseils de l'Académie. »

— *Conservation des végétaux vivants pendant les voyages de long cours.* — M. d'Eaubonne communique le procédé suivant: Après avoir collé du papier sur toutes les jointures d'une caisse avec une colle inaltérable à l'air, il trempe les racines dans un mortier un peu liquide fait avec de l'argile à potier, de la fiente de vache et de l'eau; il les recouvre ensuite avec de la mousse et de la paille, et ferme la caisse. M. d'Eaubonne annonce qu'il a trouvé dans une caisse ainsi garnie, en arrivant à l'île Maurice, de petits plants qu'il avait importés avec des feuilles et des fleurs.

PHYSIQUE DU GLOBE. — M. Berzelius adresse de Stockholm une note de M. Seistroem, directeur de l'école des mines à Fahlun, pour qu'elle soit envoyée à M. Dumont d'Urville, comme addition aux instructions de l'Académie sur la géologie. M. Seistroem a trouvé que la partie nord-est des montagnes de la Suède est partout arrondie et usée depuis la base jusqu'au sommet, ressemblant de loin à des sacs de laine amoncelés l'un sur l'autre. La partie sud-ouest présente, au contraire, des surfaces presque fraîches de fracture et des angles peu ou moins émoussés. Entre ces deux côtés opposés, la surface de la montagne est usée et en même temps rayée par des rainures rectilignes et parallèles d'une largeur et d'une profondeur variables, mais peu considérables. Nous n'entrerons pas dans d'autres détails: ces faits sont depuis long-temps acquis à la science.

Chute de pierres observée au Brésil par M. Berthier. — Le 11 décembre 1836, par un vent sud-ouest et une de ces nuits brillantes si communes au Brésil, vers onze heures et demie du soir, apparut, au-dessus du village de Macao, un météore d'un éclat extraordinaire et presque aussi grand qu'un ballon d'aéroplane. Il éclata comme la foudre presque aussitôt qu'on l'eut aperçu, et dispersa dans un rayon de plus de dix-huit lieues une immense quantité de pierres qui pénétrèrent dans beaucoup d'habitations et s'enfoncèrent à plusieurs pieds dans le sable. Heureusement quelques bœufs seulement furent blessés ou tués par ces projectiles. Le pays, jusqu'à quarante lieues dans l'intérieur, présente une vaste plaine sans aucun indice de pierres; le volume de celles qu'on retira du sable varie depuis une livre jusqu'à quatre-vingts. M. Berthier est chargé d'en faire l'analyse.

NAVIGATION INTÉRIEURE. — *Vitesse sur les canaux.* — M. Hainquerlot, directeur de la compagnie du canal de l'Oureq, adresse quelques observations curieuses sur la vitesse qu'on peut obtenir sur les canaux, et qui n'ont point encore reçu la publicité convenable. Elles ont été déduites d'un très-grand nombre d'expériences, qui ont conduit aux résultats suivants:

La vague formée par le refoulement de l'eau prend un degré de vitesse qu'on peut reconnaître positivement sur chaque canal, quoiqu'il paraisse déterminé par des principes d'hydrodynamique encore peu connus. Tant que la vitesse de cette vague reste plus grande que celle du bateau et qu'elle le précède, elle lui oppose un degré de résistance plus fort à mesure qu'il s'en approche. Quand le bateau acquiert une vitesse supérieure à celle de la vague, il la surmonte et marche avec elle, avec le double avantage de n'avoir plus besoin que d'une force de traction très-inférieure à celle qu'il exigeait avant de l'avoir surmontée, et de la dominer de manière à faire cesser en grande partie les ondulations multipliées et les remous qu'elle enfantait avec une sorte de violence, tant qu'elle restait livrée à elle-même.

M. Hainquerlot, pour vérifier des résultats aussi importants, a fait construire en Angleterre et amener sur le canal de l'Oureq un bateau semblable à celui qui marche le mieux sur le canal Paisley, dont les dimensions sont à peu près les mêmes. La coque de ce bateau est en fer mince, sa longueur est de 75 pieds anglais, et sa largeur de 6 pieds. Le bateau, chargé de 2,110 kilogrammes, a exigé en atteignant la vague, et pour la surmonter, une force d'attraction de 250 à 200 kilogrammes, et lorsqu'il a dépassé la vitesse de la vague, en parcourant 5 mètres 71 centimètres par seconde, ce qui donne plus de 16,000 mètres à l'heure, il n'a plus exigé qu'une force moyenne de 100 à 50 kilogrammes, qui n'était pas beaucoup supérieure aux 40 kilo-

grammes qu'indiquaient le dynamomètre quand les chevaux n'allaient qu'au pas.

Dans les expériences suivantes, le bateau portant une charge d'environ 4,500 kilogrammes, après avoir exigé pour franchir la vague une puissance de 400 à 200 kilogrammes, n'a plus eu besoin, quand il a eu surmonté la vague avec une vitesse d'environ 16,000 mètres par heure, que d'une force moyenne de 100 kilogrammes, force à peu près double de celle qu'il employait au pas.

Un dernier avantage non moins important de cette découverte, est le peu de dégradation qu'éprouvent les berges des canaux lorsque les bateaux sont entraînés avec cette rapidité.

CHARBONNERIE. — *Eclaircissements sur la mine à Saint-Martin-la-Garenne, près de Mantès (environs de Paris).*

Nos lecteurs se rappellent sans doute que nous avons rendu compte, dans le feuilleton du 7 août, d'une communication de M. Benjamin Delessert et d'un mémoire de M. l'ingénieur Garnier sur la mine de Saint-Martin-la-Garenne, et que nous avons aussi conseillé la prudence aux personnes qui pourraient vouloir engager des capitaux, d'après la lecture de prospectus naturellement portés à l'hyperbole. M. l'ingénieur Garnier écrit de nouveau à ce sujet: il ne voudrait pas qu'on s'autorisât de ses recherches pour créer une compagnie d'exploitation; car il pense que les échantillons de véritable houille qu'on a ramassés ont dû être tombés au milieu des débris du lignite.

M. Héricart de Thury affirme que ces morceaux de houille ont dû être apportés frauduleusement.

M. Arago fait remarquer qu'il est souvent arrivé que la veille du jour où les actionnaires devaient décider le refus de leurs capitaux, les ouvriers trouvaient des échantillons d'un très-beau charbon.

M. Cordier ajoute qu'il n'y a pas d'ingénieur qui ne soit au courant des supercheries de cette nature.

MOLLUSQUES. — *Développement de l'embryon des mollusques.* — Note de M. Félix Dujardin.

On savait déjà que dans l'œuf des limaçons, des limaces, des lymnées et des planorbes, l'embryon, au bout de six à dix jours, commence à se mouvoir avec un mouvement de rotation très-singulier; mais, avant ce terme, on n'avait observé rien autre chose que le changement de volume et d'aspect. M. Dujardin, ayant pris ces embryons dans les œufs vingt-quatre heures après la ponte, et les ayant soumis au microscope, les a vus, pendant plus de deux heures, émettre, par deux points opposés de leur contour, des prolongements arrondis, diaphanes, qui s'étendent, se contractent et changent continuellement de forme, comme ceux des infusoires fort simples connus sous le nom de protées. Ces embryons finissent par se désagréger en globules glutineux creusés de vacuoles; ces vacuoles, d'ailleurs, se montrent déjà dans l'embryon vivant et déterminent évidemment la transformation de la substance glutineuse ou du sarcode en tissu aréolaire. Il

résulte de là qu'à une certaine époque de son développement, et, par suite, de sa composition organique, l'embryon des mollusques manifeste sa vie de la même manière que les infusoires les plus simples, et que pendant long-temps il n'a aucune enveloppe particulière.

PHYSIOLOGIE. — *Moyen de reconnaître la présence de la morphine dans un liquide.* — Note de M. Lafargue.

L'auteur annonce qu'en introduisant sous la pointe d'une lancette, par une opération toute semblable à celle par laquelle on inocule la vaccine, une petite quantité de morphine délayée dans l'eau, on observe les effets suivants: Au bout de 25 minutes, il se forme une papule qui a quatre à cinq lignes de diamètre et une épaisseur. L'aurole qui l'entoure, rose très-vive; la chaleur est augmentée, est d'une température même. La papule se flétrit au bout de deux ou trois heures; elle ne disparaît guère avant douze ou vingt-quatre heures. Ces effets sont sensibles quand il y a 1 de sel pour 3,000 de liquide. Le suc de pavot indigène produit le même effet; il n'en est pas de même du suc de coquelicot des champs et du suc de coquelicot cultivé; car, autour de leur piqure, et dans l'épaisseur de la peau, mais jamais au-dessus du niveau de ce tégument, un petit cercle blanc d'une ligne de diamètre.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(3065) Mardi cinq septembre mil huit cent trente-sept, à dix heures du matin, sur la place Louis XVI, aux Brotteaux, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'objets mobiliers saisis, consistant en tables, chaises, tabourets, horloge, garde-robe, batterie de cuisine, etc.

(3170) Lundi prochain quatre septembre mil huit cent trente-sept, à dix heures du matin, sur la place de la Fromagerie, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'un très-beau mobilier saisi, consistant principalement en plusieurs grandes glaces, secrétaire à cylindre en acajou, corps de bibliothèque contenant divers ouvrages de science et d'histoire, meubles de salon, canapés, fauteuils, chaises, tableaux, gravures, lits garnis, en acajou, commodes, vases en porcelaine, tables à manger et autres, batterie de cuisine, etc. DEMARE.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

(2978) A VENDRE à l'enchère au dix pour cent. — Maison située à côté la tour Pitrat. Cette maison est construite dans toutes les règles de l'art. L'on peut en prendre connaissance chez M^e Rambaud, notaire, rue St-Pierre, n^o 10, qui est chargé de la vente et de traiter de gré à gré. La vente à l'enchère aura lieu le 20 septembre.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A compter du 1^{er} octobre 1837, l'étude de M. Casati, notaire, sera rue Lafont, n^o 2. (2983)

Changement de Domicile.

A dater du 1^{er} octobre 1837,

L'Étude de M. FUCHEZ, notaire,
SERA RUE SAINT-PIERRE, n^o 23. (3061)

ANNONCES DIVERSES

(3021) A VENDRE. — Vaste terrain propre à bâtir, à la descente du pont de la Guillotière, sur la place des Repentirs. S'adresser à M. Charbonnier, place Bellecour, n^o 5, au 2^e étage.

(3049) A VENDRE. — Un beau piano à trois cordes, six octaves et pieds de biche. S'adresser grande rue Mercière, n^o 35, au 2^e.

(3069) A VENDRE. — Deux baignoires de rencontre. S'adresser aux bains Saint-Jean.

(3000) A LOUER. — Jolie maison bourgeoise et ses dépendances, jardins, terrasse, jouissant d'un superbe point de vue, située en ville, près la tour Pitrat. Ce local, parfaitement isolé et à plusieurs entrées, conviendrait à un pensionnat, à une maison de santé, etc. S'adresser à M. Pitrat, rue Masson, clos de l'Observatoire, à Lyon.

On demande un jeune homme de bonne tenue pour faire la place de Lyon; il aura des appointements fixes et une remise sur les placements. S'adresser au bureau d'affaires, rue des Quatre-Chapeaux, n^o 11. (3019)

(3024) HOTEL DE MARSEILLE,

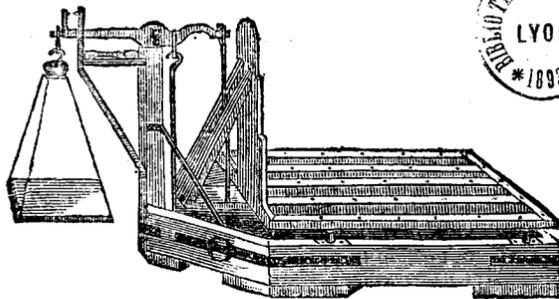
Tenu par J. Martinon, à Perrache.

A l'arrivée et au départ des bateaux à vapeur sur le Rhône, on trouvera toujours des appartements bien disposés.

LE TAFFETAS GOMMÉ POUR LA GUÉRISON RADICALE DES

CORS, DURILLONS, OIGNONS,

Préparé par Paul GAGE, pharmacien breveté, à Paris. Seul dépôt, à Lyon, chez Sarrot, successeur de Julien, pharmacien, rue de la Fromagerie, 1, près l'église St-Nizier.



(3063) **TARPIN BRÉMAL ET MAAG,**
Balanciers-Mécaniciens de la ville de Lyon,

Ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont en magasin un grand assortiment de Balances-Basculés: trois brevets de perfectionnement offrent toutes les garanties désirables. S'adresser rue Tupin, n^o 32.

(3064) **TIR AU PISTOLET.**
Le sieur LUZIER, arquebusier et professeur de tir, prévient MM. les souscripteurs au concours des divers prix, que la séance définitive, annoncée pour le 4 septembre courant, sera renvoyée sans délai au 18.

Adjudication du bail, depuis le 1^{er} mai jusqu'au 31 décembre 1838, du Pavillon construit à l'angle sud-ouest de la place Louis-le-Grand, connu sous le nom de CAFÉ GIRARD.

Le jeudi sept septembre mil huit cent trente-sept, en l'étude de M^e Ducruet, notaire à Lyon, rue Bombarde, n^o 1, à l'angle des rues St-Jean et Bombarde, à l'heure de onze du matin, il sera procédé à l'adjudication du bail de ce pavillon, par la voie des enchères, sous les clauses et conditions exprimées dans le cahier des charges déposé en l'étude dudit M^e Ducruet, notaire, où l'on peut en prendre connaissance. (3030)

(9063) Recouvrement de toutes créances, en ville, dans les départements et sur l'État; on traite après vérification de la négociation.

Avec des titres réguliers, MM. les propriétaires trouveront, avec célérité, des capitaux à dettes à jour et en viager depuis 1,000 jusqu'à 150,000 fr.

Maisons en ville avantageusement situées au 4, 4 1/2, 5 et 6 pour 100. Biens ruraux dans tous les départements environnants.

MM. les capitalistes trouveront dans ce bureau un choix de placement de leurs capitaux. S'adresser rue du Pont-de-Pierre, du côté de la place d'Albon, n^o 2, au 1^{er}, à Lyon.

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES.

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice du sang,

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du précieux Recueil des Recettes médico-officinales, PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Les guérisons nombreuses, très-promptes et vraiment surprenantes, opérées chaque jour par ce puissant dépuratif, sont des preuves certaines de sa supériorité sur toutes les préparations employées jusqu'à présent. Ces résultats sont d'autant plus positifs et satisfaisants, qu'une foule de malades ont été ramenés par son usage à la santé la plus parfaite, après avoir employé divers traitements infructueux.

Ce Sirop, préparé avec tous les soins que son importance exige, est d'un goût très-agréable et d'un emploi facile. Le traitement est peu coûteux, aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

NOTA. Avec un quart de pinte ou deux de ce Sirop on obtient presque toujours la guérison des maladies récentes ci-dessus mentionnées. Pour les maladies anciennes, la dose ne peut être précisée.

Prix: 5 fr. 1/4 de pinte.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n^o 23, à Lyon. (3059)

(3060) **SIROP SUDORIFIQUE.**

Les meilleurs médecins avouent qu'on ne peut bien guérir les maladies vénériennes de toute nature et celles de la peau, que par l'usage de ce sirop. Il chasse le virus par la transpiration et dissipe l'acreté du sang.

SIROP DE DÉSESSART.

Son efficacité dans les plus mauvais rhumes, les catarrhes aigus et chroniques, l'asthme, la coqueluche, le fait préférer à tous les autres pectoraux.

Chez Mariez, pharmacien, rue Vieille-Monnaie, n^o 15

PAR BREVET DE PERFECTIONNEMENT

BALANCES BASCULES

Pour le pesage des Voitures, Pour Poids publics et grands Établissements,

ET BASCULES PORTATIVES

L'usage des Marchands de Soie, de Fer, de Charbon; des Maisons Roulage, Forges, Mines, etc.

CHEZ BÉRANGER ET C^e, BALANCIERS-MÉCANICIENS,

Rue des Forces, près la place de la Fromagerie, A LYON.

Maladies Secrètes et de la Peau.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE,

Préparé par COURTOIS, pharmacien à Lyon, ancien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-la-Croix, à Saint-Clair, près de la Loterie.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus purifiant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie du virus dartreux et vénérien, indispensable après l'usage du mercure dont détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les apôtèmes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. Prix: 8 f. et 4 f. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

- A Dijon, chez Borsary, chirurgien-dentiste, rue Vauban, n^o 15.
- A Marseille, chez Thumain, pharmacien, Grande Rue de Rome.
- A Grenoble, chez Decheaux père, quincaillier, Grande-Rue.
- A Genève, chez M. Burkel, droguiste.
- A Vienne, chez Mouret fils, épicier, rue Marchande.
- A Nîmes, Roque-Verdier, pharmacien.
- A Mâcon, M. Charpentier, marchand de papier et d'estampes.
- A Rive-de-Gier, chez M. Jacques Chollet, épicier, rue Palay.
- A Givors, chez M. Thivy, épicier, Grande-Rue.
- A Saint-Etienne, chez M. Pignol, droguiste-herboriste, rue de Lyon.
- A Avignon, chez Guibert, pharmacien, place St-Didier.
- A Villefranche (Rhône), Roset, confiseur.
- A Chalon-sur-Saône, chez Courant, quincaillier-coiffeur, au coin de la place au Change.
- Valence, Ronzier, place des Clercs.
- Lons-le-Saunier, Vincent, épicier et marchand de parapluies, place de la Liberté.
- Paris, Maréchal, épicier, rue du Pont-aux-Choux, n^o 14 ou 17.
- Le Puy, Bernardpic, droguiste, rue Panasse, n^o 164.
- Ainsi que dans les principales villes de France.

GRAND-THÉÂTRE.

Lundi 4 septembre 1837. — Cinquième représentation de Mlle Falcon. — Les Huguenots, grand-opéra. — On commencera à sept heures.

Bourse de Paris du 21 août 1837.

C'était aujourd'hui la réponse des primes; cela n'a pas donné beaucoup de mouvement aux affaires. Comme le cours était au-dessous du prix des primes, elles ont été presque toutes abandonnées. On est à 79 10 5. L'actif a un peu monté sur la non-confirmation des nouvelles d'hier. Les chemins de fer sont sans fortes variations.

Cinq pour cent	110 50	110 55	110 40	110 40
— fin courant	110 60	110 60	110 50	110 50
Quatre pour cent	79 10	79 15	79	79
Trois pour cent	79 10	79 15	79	79 5
— fin courant	79 15	79 15	96 90	96 90
Reutes de Naples	97	97	95 95	96 95
— fin courant	96 95	97		
Actions de la Banque	2450			
Caisse hypothécaire	797 80			
Quatre Canaux	1295			
Emprunt d'Haïti	360			

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

LYON. — IMPRIMERIE DE ROUSSEY FILS, RUE POUILLAILLON, 1.